

MUTUELLE

ENCORE LA DOUBLE PEINE POUR LES SALARIÉS !

ÇA SUFFIT !

Déjà en janvier 2025,
les salariés ont subi à la fois :



du taux de cotisation de 2,5 % pour la prévoyance et de 5 % pour la santé



du niveau de prise en charge de la chambre particulière en cas d'hospitalisation, de l'orthodontie et de la pharmacie prescrite non remboursées par la sécurité sociale

À l'époque la CGT avait dénoncé les petits arrangements entre la direction et le syndicat majoritaire pour décider des garanties à raboter sans jamais demander l'avis des salariés.

Pourtant, d'autres choix étaient possibles pour rééquilibrer les comptes de la mutuelle sans baisser le niveau des garanties.



UN AN PLUS TARD, LA DIRECTION REJOUÉ LE MÊME SCENARIO ET S'APPRÊTE DE NOUVEAU À BAISSER DES GARANTIES, VOIRE À EN SUPPRIMER. SES PREMIÈRES INTENTIONS SONT :

X Suppression du forfait naissance/adoption de 392 € surnommé avec mépris « prime poussette » par la direction.

X Réduction du plafond annuel de 150 € à 100 € par bénéficiaire pour la pharmacie prescrite non remboursée par la Sécurité Sociale.

X Obligation de passer par le réseau Santéclair pour bénéficier d'une prise en charge de l'optique à 100 % sur la base des frais réels. En revanche, **forte augmentation du reste à charge** en dehors du réseau Santéclair. Aujourd'hui, seuls 43 % des salariés fréquentent le réseau Santéclair.

X Augmentation de 2,4 % de la cotisation prévoyance à compter du 1^{er} Janvier 2026.

X Suppression de la prise en charge des taxes CRDS et CSG lors du versement des indemnités journalières à partir de 3 mois d'arrêt consécutif. Résultat : **un montant maximum de 84 € par mois restera à la charge du salarié.**

X Suppression du versement du complément de salaire par COVÉA pendant les 90 premiers jours de l'arrêt maladie ou accident pour les salariés ayant moins de 12 mois de présence effective. Soit une **perte de 50 % du salaire les 3 premiers mois.**

X Application des 3 jours de carence, toujours pour les nouveaux salariés.



CES MESURES SONT **GRAVISSIMES**. ELLES APPAUVRISSENT LES SALARIÉS MALADES ET PRÉCARISENT PARTICULIÈREMENT LES NOUVEAUX ENTRANTS ET LES CDD, C'EST-À-DIRE LES **JEUNES**.

Quelle image déplorable renvoyée par COVÉA qui s'obstine à punir les salariés malades !

COVÉA estime que notre mutuelle est « trop haut de gamme ». Les salariés qui créent la richesse de l'entreprise ne mériteraient donc pas une bonne couverture. COVÉA ne veut pas mettre la main à la poche pour permettre aux salariés de maintenir leur niveau de couverture actuel. COVÉA creuse les inégalités dans l'accès aux soins et à la prévoyance.

Ceux qui nous appliquent ce régime austéritaire seront-ils soumis à la même rigueur au sein de COVÉA D ?

Chez COVÉA, le régime de santé et de prévoyance est une contrepartie essentielle pour les salariés du groupe. En refusant d'augmenter sa contribution, COVÉA nous condamne chaque année à rogner ou supprimer des garanties. COVÉA fait la pingre alors que chaque année, au titre de la loi Fillon, elle bénéficie d'allègements de cotisations sociales pour tous les salaires inférieurs ou égaux à 34 594,56 € bruts annuels.

NOS EXIGENCES :

Nous en avons assez des petits arrangements entre amis qui aboutissent chaque année à baisser le niveau de couverture et augmenter les cotisations.

- ✓ Nous voulons ouvrir de nouvelles négociations pour revoir les équilibres sur les régimes de santé et prévoyance COVÉA.
- ✓ Nous voulons que COVÉA prenne ses responsabilités en investissant sur le **maintien d'une couverture complémentaire de haut niveau pour tous les salariés.**
- ✓ Nous rappelons que la dégradation des conditions de travail chez Covéa est aussi la raison de l'absentéisme pour maladie et donc du déficit de la mutuelle. **Nous voulons un vrai travail de fond sur les conditions de travail et non de l'affichage.**
- ✓ Nous voulons que les salariés soient consultés sur leurs attentes en matière de santé et prévoyance. La mutuelle nous est imposée et nous payons des cotisations. Nous avons le droit de donner notre avis sur sa gestion.

LES DISCUSSIONS AVEC LA DIRECTION SONT TOUJOURS EN COURS. **RESTEZ INFORMÉS EN CONSULTANT NOTRE SITE **CGTCOVEA.ORG****



Les gouvernements successifs soutenus par le patronat continuent d'abimer cette belle conquête qu'est la Sécurité Sociale et creusent ainsi les déficits des mutuelles complémentaires et des régimes de prévoyance. COVÉA s'inscrit pleinement dans cette logique. C'est aussi pour cela que la CGT se bat pour des augmentations de salaires pérennes.

+
de salaire
→ +
de cotisations
= recettes supplémentaires pour la Sécu.

À LA CGT, CE QUE NOUS DÉFENDONS, C'EST LE **SALAIRE**

REJOIGNEZ-NOUS DANS NOTRE **COMBAT**

RDV LE 27/11 POUR LES **NAO SALAIRES !**

SUIVEZ-NOUS !



En savoir plus sur la CGT COVEA :

CGTCOVEA.ORG

Prendre contact avec nous ou adhérer :

CGTCOVEA.ORG/CONTACT/

En savoir plus sur l'Ugict-CGT :

UGICTCGT.FR/QU-EST-CE/

la cgt COVEA



FLASH SYNDICAL

JE M'ABONNE

(c'est gratuit !)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.